

Nombre de conseillers en exercice : 9
L'an deux mil vingt-six,
le neuf mars
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 8

Pouvoir : 1

Votants : 9

Date de la convocation : 3 mars 2026

Présents : Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER

Absente excusée : Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER)

Secrétaire : Marc BLANC

Objet: Approbation du Compte Financier Unique 2025 – Budget Commune (00700)

- Vu le Compte Financier Unique du budget Commune (00700) de la Commune d'Arvieux,
- Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques,
- Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Madame la 1ere adjointe présente le Compte Financier Unique 2025 du budget Commune qui s'établit comme suit :

Libellés	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Exécution	1 181 658,73	1 556 847,17	662 904,73	760 007,36	1 844 563,46	2 316 854,53
Résultat de Clôture		375 188,44		97 102,63		472 291,07
Report résultat 2024		176 391,20	171 077,13			5 314,07
Total cumulé		551 579,64	73 974,50			477 605,14
Reste à réaliser			899 477,00	779 336,00	120 141,00	
Résultats définitifs		551 579,64	194 115,50			357 464,14

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents
(en dehors de Monsieur le Maire qui quitte la salle pendant le vote) :

- Approuve le compte financier unique 2025 ainsi présenté

Pour extrait conforme

Le Maire,

Christian BLANC.

